



# STATISTIQUES ET INDICATEURS

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS EN GUADELOUPE



# 1 130 €

C'est le montant mensuel brut moyen de l'allocation versée aux demandeurs d'emploi indemnisés par l'**Assurance Chômage** en Guadeloupe en décembre 2020.

### Éléments de cadrage

En Guadeloupe, fin décembre 2020, tous régimes confondus (Assurance chômage, Etat et autres), 24 750 demandeurs d'emploi sont indemnisés, soit 38% de l'ensemble des inscrits à Pôle emploi. C'est 14 points de moins qu'au niveau national (52% en France y.c DOM) [cf. Graphique 1]. Cette proportion est plus faible dans l'ensemble des territoires ultra-marins et varie de 19% à Mayotte à 44% en Martinique.

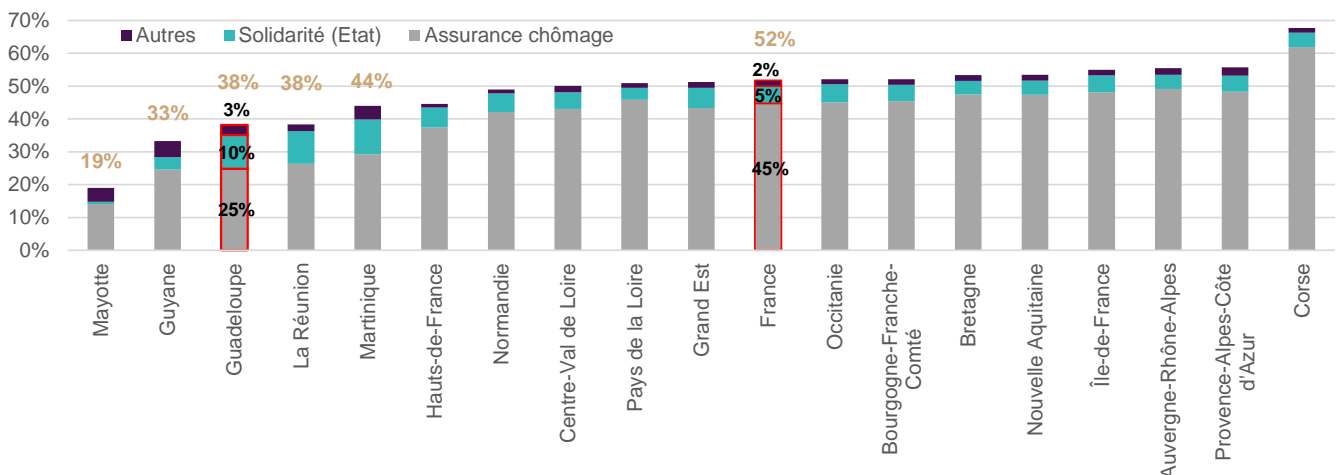
La Guadeloupe se distingue par une proportion élevée du régime de Solidarité (Etat) au regard des tendances hexagonales.

La part plus importante de demandeurs d'emploi de longue durée et notamment de ceux qui ne déclarent aucune activité sur de longues périodes explique en partie ce constat. Fin décembre 2020, cette proportion s'élève à 53% en Guadeloupe, contre 26% France entière.

Tous régimes confondus, le nombre d'allocataires est en hausse de 4,6% sur un an (+6,3% au niveau national). L'augmentation concerne principalement le régime Assurance chômage. Le régime de Solidarité (Etat) reste stable.

Graphique 1

PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR RÉGION FIN DÉCEMBRE 2020 (tous régimes confondus)



## Hausse du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés en Guadeloupe

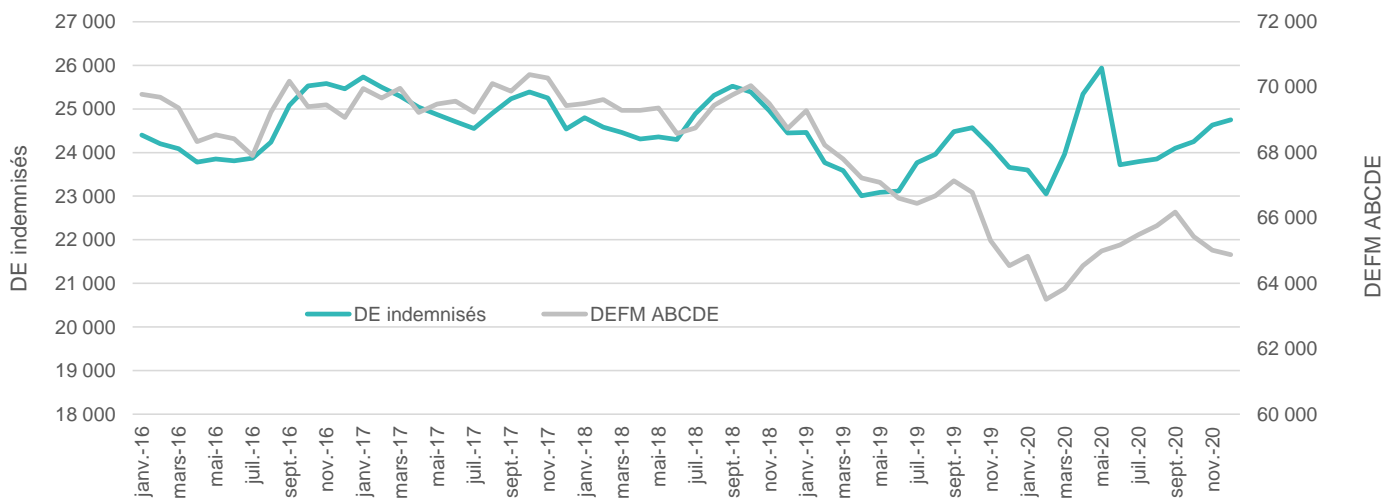
Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés suit habituellement une saisonnalité marquée avec un niveau plus élevé au 3ème trimestre, en raison des fins de contrat sur ces périodes.

Ce rythme saisonnier a été perturbé avec un pic exceptionnel observé en mai 2020 [cf. Graphique 2]. Le contexte de crise sanitaire et l'instauration de la mesure de prolongation des droits des demandeurs d'emploi (ARE, ASS) arrivant à terme pendant la période de confinement de mars à mai explique en partie ce constat. Depuis le mois de juin 2020, le nombre d'indemnisés suit une tendance haussière.

Fin décembre 2020, la hausse est de 4,6% sur un an (+6,3% au niveau national).

Graphique 2

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS\* ET DE LA DEFM TOTALE EN GUADELOUPE



Sources : Pôle emploi, FNA, STMT

\* Tous régimes confondus (Assurance chômage, Etat, Autres)

## Une part plus faible de bénéficiaires de l'Assurance Chômage en Guadeloupe

En Guadeloupe, près des deux tiers des demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient du régime de l'Assurance Chômage [cf. Graphique 3].

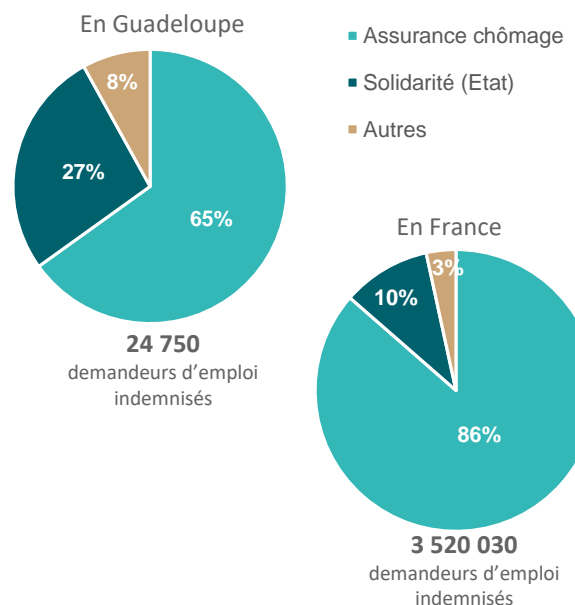
Les personnes non prises en charge par l'Assurance chômage sont celles qui n'ont pas suffisamment travaillé pour ouvrir un droit ou le recharger, ou qui travaillent sur un contrat qui n'a pas été rompu ou qui sont hors du champ (une partie de la fonction publique, des démissionnaires et des indépendants).

Le territoire se distingue par une part importante de bénéficiaires de la Solidarité (Etat) qui intervient quand le demandeur d'emploi ne remplit pas ou plus les conditions d'accès à l'Assurance Chômage : 27% de bénéficiaires du régime "Etat", contre 10% au niveau national.

Enfin, 8% des demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient d'autres types de rémunération comme la Rémunération des formations de Pôle Emploi (RFPE) pour ceux qui sont en formation, ou encore de la Convention de Gestion (exemple des administrations qui confient l'indemnisation de leurs salariés à Pôle emploi).

Graphique 3

### RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR RÉGIME D'INDEMNISATION



Source : Pôle emploi, FNA

# Un niveau de rémunération plus faible en Guadeloupe *(pour le régime Assurance chômage)*

En décembre 2020, le montant mensuel brut moyen de l'allocation chômage versée aux demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance chômage<sup>1</sup> est de 1 130 euros (contre 1 260 euros au niveau national) [cf. [Tableau 1](#)].

Pour un demandeur d'emploi indemnisé sur deux, le montant de l'allocation est inférieur à 1 033 euros ; pour trois demandeurs d'emploi indemnisés sur quatre, le montant est inférieur à 1 249 euros.

Tableau 1

## DISTRIBUTION DES MONTANTS MENSUELS BRUTS DE L'ALLOCATION CHÔMAGE VERSÉE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE

	Guadeloupe			France		
	déc-18	déc-19	déc-20	déc-18	déc-19	déc-20
Effectif	16 380	15 050	16 110	2 912 780	2 844 040	3 042 170
(C5) 5% des allocataires percevaient moins de ...	464 €	465 €	478 €	488 €	508 €	527 €
(Q1) 25% des allocataires percevaient moins de ...	769 €	829 €	855 €	887 €	912 €	929 €
(Médiane) 50% des allocataires percevaient moins de ...	986 €	1 020 €	1 033 €	1 060 €	1 077 €	1 093 €
(Q3) 75% des allocataires percevaient moins de ...	1 192 €	1 234 €	1 249 €	1 301 €	1 338 €	1 369 €
(C95) 95% des allocataires percevaient moins de ...	1 953 €	2 081 €	2 100 €	2 277 €	2 370 €	2 442 €
Montant moyen brut	1 070 €	1 110 €	1 130 €	1 200 €	1 230 €	1 260 €

Source : Pôle emploi, FNA

## Encadré : Les demandeurs d'emploi indemnisés à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Globalement, les tendances observées à Saint-Martin et Saint-Barthélemy se distinguent de celles constatées en Guadeloupe hors îles du Nord et se rapprochent davantage des tendances France entière.

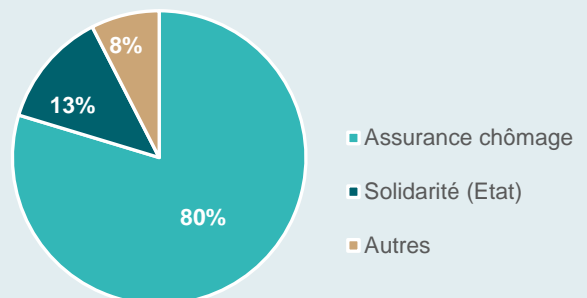
Fin décembre 2020, 3 050 demandeurs d'emploi sont indemnisés (tous régimes confondus). Cela représente 49% de la DEFM, proche du taux national de 52%.

Ce nombre est en hausse de +23% sur un an (+17,4% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

8 allocataires sur 10 relèvent de l'Assurance chômage [cf. [Graphique 4](#)] et perçoivent en moyenne 1 280 euros bruts mensuels à ce titre.

Graphique 4

### RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR RÉGIME D'INDEMNISATION



Source : Pôle emploi, FNA

<sup>1</sup> Les montants d'indemnisation moyens sont calculés à partir des montants d'indemnisation mensuels théoriques. Le montant mensuel théorique correspond au montant auquel a droit un allocataire s'il est indemnisé pendant l'intégralité du mois.

# Davantage de seniors et demandeurs d'emploi de longue durée chez les allocataires État

A l'image de ce qui est observé sur l'ensemble de la demande d'emploi, les femmes sont majoritaires aussi bien parmi les indemnisés du régime d'Assurance chômage, que du régime de Solidarité – Etat [cf. Graphique 5].

Sur d'autres critères, le profil des demandeurs d'emploi indemnisés diffère selon le régime d'indemnisation.

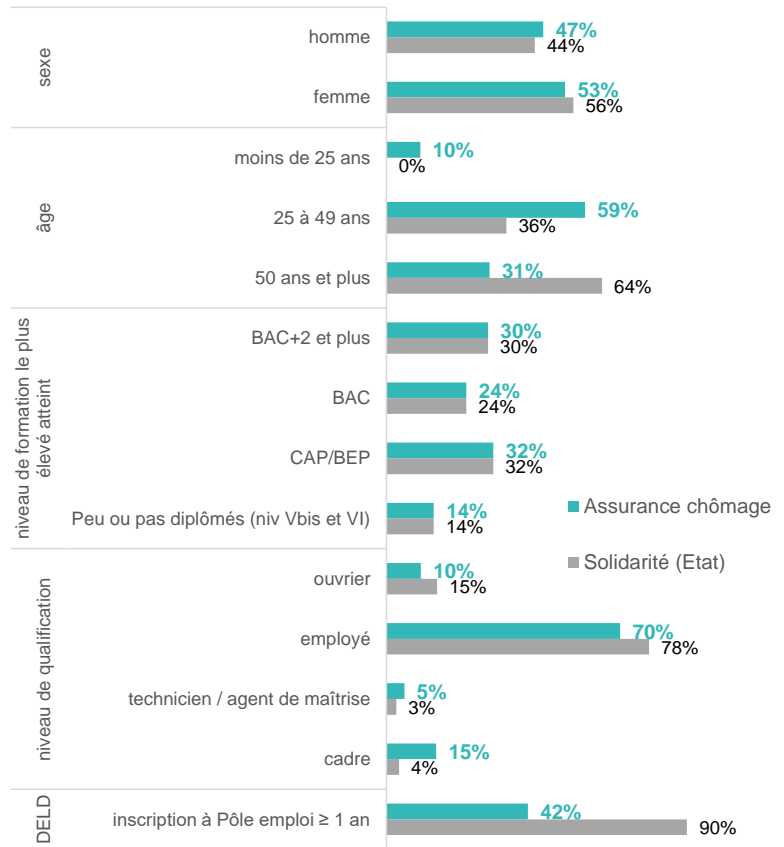
Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont proportionnellement plus nombreux parmi les allocataires relevant du régime Etat.

Aussi, la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi ainsi que celle des demandeurs d'emploi résidant en Quartier Prioritaire de la Ville est également plus élevée chez les bénéficiaires du régime de Solidarité - Etat.

Enfin, dans 2/3 des cas, l'indemnisation intervient suite à une fin de CDI (rupture conventionnelle, licenciement ou démission).

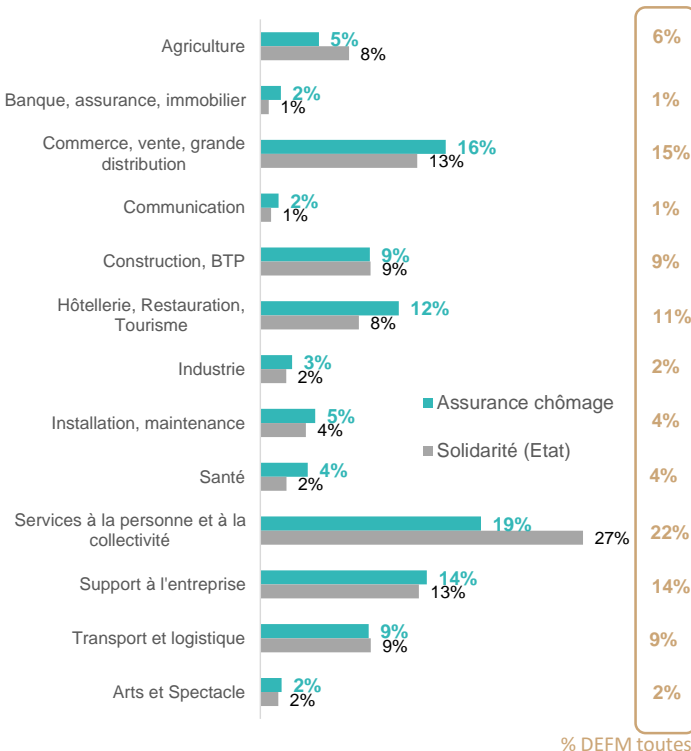
Graphique 5

## TYPOLOGIE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS AU TITRE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE ET DE L'ÉTAT EN GUADELOUPE



Graphique 6

## RÉPARTITION PAR DOMAINE PROFESSIONNEL RECHERCHÉ PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI



La moitié des demandeurs d'emploi est concentrée dans trois domaines : les services à la personne et à la collectivité, le commerce, et le support à l'entreprise.

Parmi les principaux domaines professionnels, ceux du commerce, de l'hôtellerie et du support à l'entreprise sont davantage représentés chez les allocataires de l'Assurance chômage.

Inversement, plus d'un allocataire du régime de Solidarité (Etat) sur quatre recherche un emploi dans les services à la personne et à la collectivité [cf. Graphique 6].

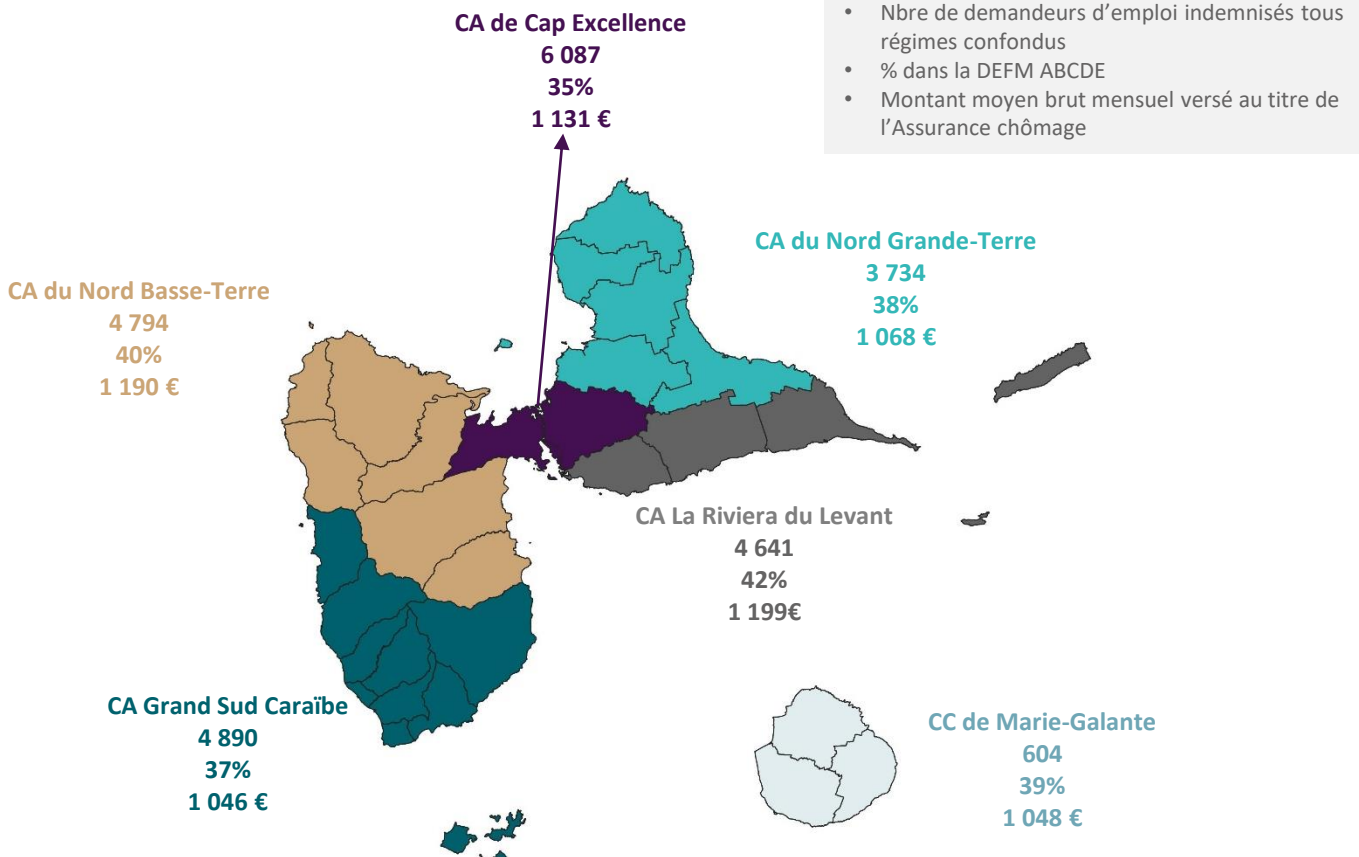
## Des disparités territoriales

En Guadeloupe, la part des demandeurs d'emploi indemnisés varie de 35% dans la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence à 42% dans celle de La Riviera du Levant [cf. Carte 1]. C'est d'ailleurs sur ce dernier territoire, que la part des bénéficiaires de l'Assurance chômage est la plus élevée avec 7 allocataires sur 10 concernés.

Inversement, dans la Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbe, 34% des demandeurs d'emploi indemnisés relèvent du régime de Solidarité (Etat). C'est la plus forte part des EPCI\* de Guadeloupe. Ceci est lié au faible exercice d'activité réduite sur cette zone et donc à l'importance des demandeurs d'emploi de longue durée qui, du coup, finissent par basculer sur le régime de Solidarité.

La plus faible part d'indemnisés sur la zone de Cap Excellence s'explique par plusieurs phénomènes : une proportion plus élevée de demandeurs d'emploi qui travaillent en parallèle de leur inscription à Pôle emploi, de personnes qui bénéficient d'autres minimas sociaux, ou encore de personnes plus éloignées de l'emploi. Dans tous les cas, cela impacte les conditions d'ouverture de droits.

Carte 1  
DONNÉES DE CADRAGE PAR EPCI\*



### Légende

- Nom de l'EPCI\* (CA= Communauté d'Agglomération / CC = Communauté de Communes)
- Nbre de demandeurs d'emploi indemnisés tous régimes confondus
- % dans la DEFM ABCDE
- Montant moyen brut mensuel versé au titre de l'Assurance chômage

Sources : Pôle emploi, FNA, STMT

\* Etablissement Public de Coopération Intercommunale

## Source & Définitions

### SOURCE

Les informations présentées ici sont élaborées, avec un recul de 6 mois, à partir de fichiers issus du Fichier National des Allocataires (FNA).

### CHAMP

Seules les personnes recevant une allocation versée par Pôle emploi sont comptabilisées dans cette note, à l'exclusion de toutes autres rémunérations ou aides versées par un autre organisme (RSA, rémunération des stagiaires en formation versée par les Conseils régionaux, indemnités Sécurité Sociale ...).

Les allocations retenues sont l'ensemble des allocations de chômage qu'elles relèvent de l'Assurance chômage ou de la solidarité-Etat (y compris les aides au reclassement ou les allocations de formation).

Les indicateurs sont déclinés sur les champs de :

- l'Assurance chômage : allocations ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi) et AREF (ARE Formation), hors convention de gestion ONP, ARE différé (intermittents du spectacle), ATI (allocation des travailleurs indépendants) et ARE différé formation, ASP (Allocation de sécurisation professionnelle).
- La Solidarité (Etat) : ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et ASS formation, ATA2 (Allocation Temporaire d'Attente 2, anciens détenus et salariés expatriés), AER (Allocation Equivalent Retraite), ATS (Allocation Transitoire de Solidarité), AFSP (Allocation du Fonds Spécifique Provisoire), RFF (Rémunération de Fin de Formation jusque fin 2019). Le montant moyen versé au titre de la Solidarité-Etat est de 506 € en 2020.

Enfin, les allocations Convention de gestion Pôle emploi (ARE-CG et AREF-CG), la RFPE (Rémunération Formation Pôle emploi) et la RFF (depuis début 2020) sont prises en compte dans le total.

### LES CATÉGORIES D'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI

Les données relatives à la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) présentées dans cette publication portent sur l'ensemble des catégories d'inscription à Pôle emploi : A, B, C, D et E. En effet, les personnes inscrites à Pôle emploi sont regroupées en catégories, selon qu'elles sont :

- tenues de rechercher un emploi et, sans emploi (catégorie A), en activité réduite courte (catégorie B) ou longue (catégorie C) ;
- non tenues de rechercher un emploi et, sans emploi (catégorie D) ou en emploi (catégorie E).

Directeur de la publication  
**Fabrice MARIE-ROSE**

Réalisation  
 Service Pilotage & Statistiques  
 En collaboration avec le Service Etudes, Statistique, Evaluation de la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)